



Communiqué de presse
Paris, le 20 novembre 2007

AVENANT AU CONTRAT DE LIQUIDITE

La société IMMOBILIERE DASSAULT a décidé d'effectuer un apport complémentaire de 80 000 (quatre vingt mille) euros au contrat de liquidité IMMOBILIERE DASSAULT signé le 20 juillet 2006 avec Oddo Corporate Finance.